



NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Acquisition de quatre œuvres pour le fonds d'art contemporain

P. J. : - 1 projet de délibération
- 1 descriptif des œuvres

En application du décret n° 2013-512 du 17 juin 2013 modifiant le décret du 2 septembre 1996 portant établissement de la liste des pièces justificatives des paiements des communes, des provinces, du territoire et des établissements publics de Nouvelle-Calédonie, le conseil municipal est amené à se prononcer par une délibération autorisant « l'acquisition d'œuvres d'art destinées à entrer dans le patrimoine de la collectivité ».

Dans le cadre de sa politique d'acquisition d'œuvres d'art moderne et contemporain, la Ville de Nouméa procède à trois types d'acquisition :

- les œuvres des jeunes créateurs afin de leur porter un soutien au démarrage de leur carrière ;
- les œuvres de peintres reconnus ayant produit une œuvre sur la Nouvelle-Calédonie ;
- les œuvres représentatives de l'actualité culturelle de la commune.

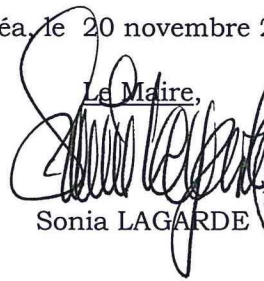
A ce titre, il est proposé d'acquérir les œuvres suivantes :

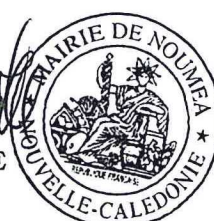
- *Ma Cabane*, Tanna 1963, gouache sur papier de Robert TATIN D'AVESNIERES, 50 x 64 cm à 319.000 F/CFP ;
- une œuvre «sans titre» sur papier d'Aloï PILIOKO, 48 x 64 cm, datée de 1973, à 220.000 F/CFP ;
- une paire de portraits, technique mixte sur papier de Jean Charles BOULOC, 21 x 18,5 et 19 x 22 cm, à 240.000 F/CFP ;
- une œuvre «sans titre», technique mixte sur papier d'Henri CROCQ, 45 x 58 cm, à 84.000 F/CFP.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser ces acquisitions et d'habiliter le Maire à signer tout document afférent.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 20 novembre 2017

Le Maire,

Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

15 DEC. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le mardi 12 DEC. à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 04.12.2017	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Christine BELLET
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Kareen CORNAILLE	M.	Patrick SENS
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Jinezi Annie QAEZE
	Mme	Françoise SUVE	Mme	Charlène SOERIP
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Marc DESCHAMPS
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	André WAMO
	M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Isabelle LAFLEUR
DATE D'AFFICHAGE 06.12.2017	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	Philippe BLAISE
	Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Sonia BACKES
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Jean-Claude BRIAULT
	M.	Pierre FAIRBANK	M.	Charles ERIC
	M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Dominique KORFANTY
	Mme	Janine BAJON	M.	Angélo PITO
	M.	Kalisito MUSUMUSU	Mme	Dina REY
	Mme	Karine DESTOURS		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M.	Marc MANSEL	M.	Christophe CHEVILLON
		M.	Daniel LEROUX	Mme	Laurène CASSAGNE
		M.	Dominique SIMONET	M.	Gaël YANNO
Nombre de présents	: 35	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
Nombre de votants	: 44	Mme	Valérie LAROQUE	M.	Gilles UKEIWE
(9 procurations)		M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Félicia BALLANGER
		Mme	Sabine KAGY	M.	Jonas TAOFIFENUA
		M.	Christophe OBLED	Mme	Francine BEYNEY
		Mme	Germaine NEWEDOU	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2017/1023
autorisant l'acquisition de quatre œuvres d'art pour le fonds d'art contemporain

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **12 DEC. 2017**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal n° 2017/198 du 14 mars 2017 relative au budget principal primitif 2017 de la Ville,

VU la note explicative de synthèse n° 2017/779 du 20 novembre 2017,

La Commission de la Culture, du Patrimoine et des Echanges Culturels entendue en séance du 27 novembre 2017,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Est autorisée l'acquisition des quatre œuvres d'art ci-dessous détaillées pour un montant total de 863.000 F/CFP :

- *Ma Cabane*, Tanna 1963, gouache sur papier de Robert TATIN D'AVESNIERES, 50 x 64 cm à 319.000 F/CFP ;
- une œuvre «sans titre» sur papier d'Aloï PILIOKO, 48 x 64 cm, datée de 1973, à 220.000 F/CFP ;
- une paire de portraits, technique mixte sur papier de Jean Charles BOULOC, 21 x 18,5 et 19 x 22 cm, à 240.000 F/CFP ;
- une œuvre «sans titre», technique mixte sur papier d'Henri CROCQ, 45 x 58 cm, à 84.000 F/CFP.

ARTICLE 2 /

Le Maire est habilité à signer tout document relatif à cette acquisition.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa notification.



ARTICLE 4 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et notifiée à la Galerie Arte Bello.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE

12 DEC. 2017

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 15 DEC. 2017

Le Maire,

Sonia LAGARDE



DESTINATAIRES :

SUBD ADMINIS. SUD - 1
D.F. (dont T.P.S.) - 2
D.C.P.R. (S.C.V.P.) - 1
GALERIE ARTE BELLO - 1

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le 15 DEC. 2017
au Commissaire Délégué
et notifié le 20 DEC. 2017
~~et publié~~
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,

Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

15 DEC. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

PROPOSITIONS D'ACQUISITIONS D'ŒUVRES POUR LE FONDS D'ART

MA CABANE DE ROBERT TATIN D'AVESNIERES

L'œuvre : Ma cabane

Une œuvre de Robert TATIN D'AVESNIERES
en vente chez Arte BELLO
Ma cabane, Tanna 63
Gouache sur papier, 50 x 64 cm
Datée de 1963

Prix : 319 000 F/CFP encadrée

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

15 DEC. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



Biographie : Robert TATIN D'AVESNIERES (1925 -1982)



Né en 1925 à Avesnières, quartier de Laval, une petite ville de l'ouest de la France, Robert Tatin est mort à Tahiti en 1982. Adolescent, il avait été passionnément inspiré par la vie de Gauguin et avec lui tout le mythe de la Polynésie, de la vie dans les îles du Pacifique, réputée plus pure, plus facile.

À vingt-cinq ans, animé par ce mélange de rêves artistiques et d'idéal stéréotypé, le jeune homme part en Polynésie, en 1950. Il fuit un père à la personnalité étouffante, l'atmosphère étriquée de la province française et des souvenirs douloureux.

Son œuvre s'est élaborée presque entièrement en Océanie. Une Océanie qu'il a peinte avec acuité, tendresse et parfois désespoir. Son Journal et sa correspondance illustrent le processus qui a porté cet homme, autodidacte, à devenir un authentique artiste.

A Tahiti, il vit ce «rêve polynésien» (1950-1957), mais doit quitter l'île précipitamment sans qu'on en sache clairement les raisons. Il y aime une Tahitienne, Elisa. Le visage adoré de cette femme restera la figure mythique du bonheur perdu et leitmotiv d'idéal féminin dans toute sa peinture.

La Nouvelle-Calédonie où il s'installe alors (1957-1962) est le pays qui le révèle à lui-même : dans l'étendue de son talent mais aussi dans la profondeur de sa détresse. C'est là qu'il commence à constituer son œuvre : 170 tableaux seront présentés à sa première exposition à Nouméa fin 1962, après seulement cinq ans de travail. C'est aussi ici qu'il aide Michoutouchkine à lancer sa première galerie, à Nouméa et décide de se consacrer à son art.

En 1962, il quitte cependant le territoire, n'ayant selon lui pas abouti dans sa quête : *«Constamment agressé par tout ce qu'il déteste de la civilisation occidentale»*.

Il débarque aux Nouvelles-Hébrides (aujourd'hui Vanuatu) en décembre 1962 pour présenter à Port-Vila, une deuxième exposition personnelle. Il pense ne rester que quelques mois et il y demeurera quatorze ans, jusqu'en 1976. Bien que vivant toujours dans une précarité «diogénique», selon le mot de son ami Henri Crocq, il bénéficie désormais d'une vraie reconnaissance en tant que peintre.

On vient le voir dans sa cabane en tôle au bord du lagon : c'est là qu'il produit les meilleures toiles de sa période hébridaise.

Il a aimé cet archipel et il en a peint la diversité avec le sentiment parfois d'avoir « retrouvé » le Pacifique perdu depuis Tahiti, la pureté d'une nature exceptionnelle, la fraternité d'un peuple dont il se sent l'ami.

Toutefois ses cauchemars ne cessent pas, l'alcool et la frugalité de son quotidien ont démoli sa santé. Il est sauvé de justesse en 1970, puis en 1973, par un sevrage sévère.

En 1976, il rentre en France jusqu'en 1982, puis décide de revenir à Tahiti pour retrouver son ami Henri Crocq, après quelques années d'un retour en France dominé par la déception et l'inadaptation (1977-1982).

Des amis lui avaient organisé une exposition et même offert le voyage pour ce retour. Cette exposition, est un énorme succès, le dernier de son vivant. Robert Tatin est mort quelques mois après cette consécration locale en juin 1982.

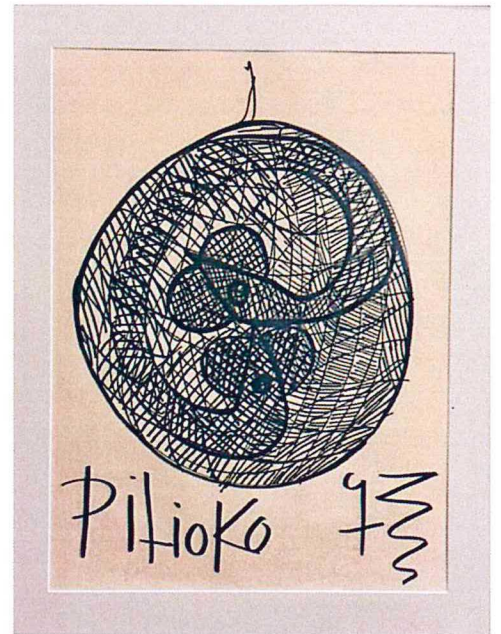
Ses légataires font une donation de ses oeuvres au pays en 1985. A cette occasion, une importante rétrospective a eu lieu en l'honneur de l'artiste.

OEUVRE SANS TITRE DE ALOI PILIOKO

L'œuvre : Sans titre

Une œuvre d'Aloï PILIOKO
en vente chez Arte BELLO
Sur papier, 48 x 64 cm
Datée de 1973

Prix : 220 000 F/CFP encadrée



Biographie : ALOI PILIOKO (1935 -)



Aloï Pilioko est un artiste né en 1935 sur l'île de Uvea (Wallis).

En 1956, il part travailler aux Nouvelles-Hébrides (actuel Vanuatu) dans une plantation sur l'île d'Epi. Un an plus tard, il rencontre Nicolaï Michoutouchkine dans une galerie d'art à Nouméa.

Michoutouchkine remarque les talents artistiques d'Aloï et l'encourage dans sa création. Un

apprentissage réciproque se fait entre les deux artistes et ils ne se quitteront plus.

Aloï Pilioko part rejoindre Nicolaï Michoutouchkine, à Futuna. Là-bas il apprend l'art de la broderie, qui aura une influence majeure dans sa carrière.

Lors de leur séjour à Futuna ils collectionnent de très belles pièces. En 1961, il visite le Vanuatu et répond positivement à la proposition d'un mécène résident dans l'île, lui proposant d'installer son port d'attache dans la propriété d'Esner, près de Port-Vila. Ils quittent alors Futuna pour les Nouvelles-Hébrides.

Michoutouchkine et Pilioko vont y entreposer peu à peu des objets traditionnels rapportés de leurs périples dans toute l'Océanie et constituer ainsi une collection riche de plusieurs centaines de pièces sous le nom de "*Fondation Michoutouchkine & Pilioko*", pour la préservation des valeurs artistiques.

A partir de 1974 et pendant quinze ans, ils entreprennent une série d'expositions dans les grandes villes du monde comme Paris, Moscou, Djakarta ou Sydney.

Nicolaï Michoutouchkine et Aloï Pilioko s'affirmeront au fil des années comme des références et des ambassadeurs de l'art océanien à travers le monde en accrochant leurs toiles au

milieu des pièces de leur collection, un peu partout en Europe, en Union soviétique et en Asie.

Grand collectionneur, Pilioko possédait avec Michoutouchkine, quelque 700 objets d'art traditionnel océanien. Pendant 15 ans, cette collection, l'une des plus grandes au monde, a été présentée autour de la planète, en Russie, au Canada, au Japon, en Europe....

Pilioko et Michoutouchkine avaient créé au Vanuatu un "anti-musée", sorte d'Eden tropical, ouvert à tous, qui permettait aux visiteurs de s'immerger dans la culture océanienne

Tous deux, sont imprégnés des couleurs et du mode de vie du Pacifique. Mais, si Michoutouchkine privilégie l'acrylique sur tissu et sur papier, l'œuvre de Pilioko est caractérisée quant à elle, par un style plus naïf. Les deux artistes figurent parmi les plus côtés de la région.

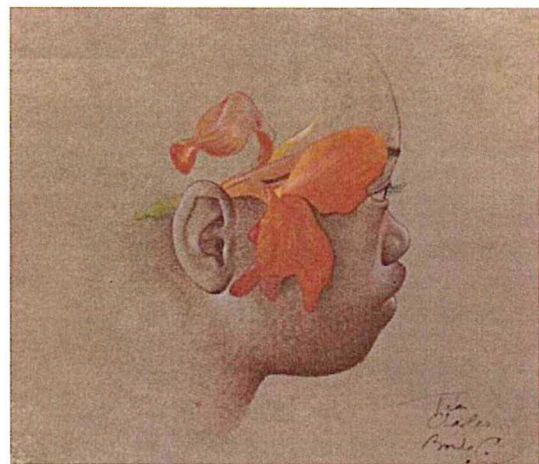
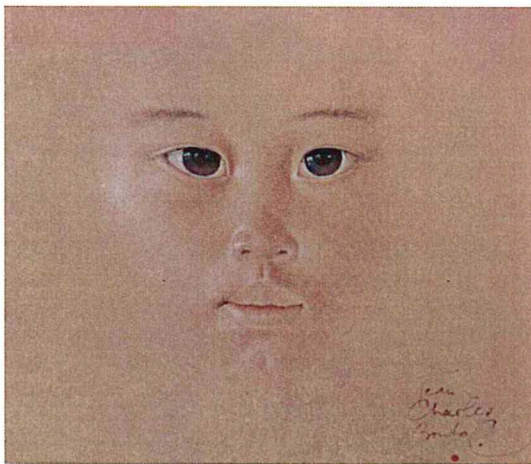
Les deux artistes sont considérés comme les précurseurs du courant artistique contemporain dans le Pacifique et ont participé à son développement, en organisant des ateliers d'artistes.

PAIRE DE PORTRAITS DE JEAN-CHARLES BOULOC

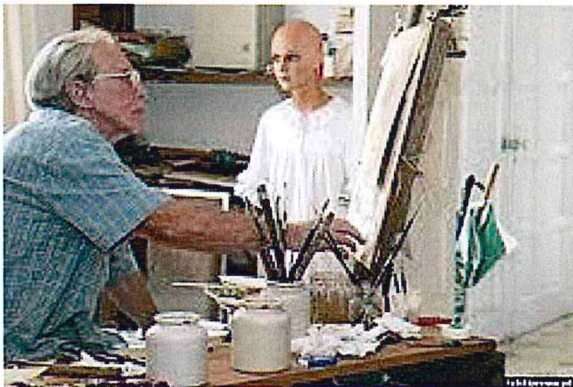
L'œuvre : PAIRE DE PORTRAITS

Œuvres de Jean-Charles BOULOC
en vente chez Arte BELLO
Technique mixte
Sur papier, 21 x 18,5 cm et 19 x 22 cm

Prix : 240 000 F/CFP encadrée



Biographie : JEAN-CHARLES BOULOC (1930 -2014)



Jean-Charles BOULOC est un des derniers grands peintres de Tahiti. Il est né le 25 novembre 1930, il est décédé à 83 ans en mars 2014.

Arrivé en Polynésie française en 1962, il décide d'y poser ses valises, inspiré par la beauté de l'île, après de multiples voyages de par le monde et des études à l'école des Beaux-Arts de Paris qui confirmèrent son talent et sa vocation.

Il est surtout connu pour ses œuvres d'une grande finesse consacrées aux fillettes qu'il peint avec de grands yeux en amandes et des traits parfaits, presque irréels, dans des tonalités pastels, avec un souci extraordinaire du détails qui fait sa signature.

Sa notoriété a dépassé les frontières de la Polynésie française et il aura contribué à faire rayonner l'île en lui donnant le visage doux et heureux de nos enfants.

Jean-Charles BOULOC a participé à la création de ce qui restera «l'école de Tahiti», réunissant des peintres comme Fay, Heymann, Ravello, Juventin, Masson et Gouwe. Par

leurs talents, ils ont tous contribué au rayonnement de la Polynésie française, entretenant le mythe de Tahiti, terre privilégiée des peintres, depuis que Gauguin et Matisse

Jean-Charles BOULOC disait : *«L'héroïsme est dans le quotidien des gens et le risque, dans la banalité à supporter leur vie médiocre»*,

Un parcours atypique :

Cet artiste était doué pour le dessin : à dix-huit ans Farouk, le dernier roi d'Égypte, le charge d'illustrer sa bibliothèque érotique. Après ses études aux Beaux-Arts, il fait son service militaire à Saint-Louis du Sénégal et les Renseignements le missionnent pour dresser un tableau des tatouages par scarification des populations de l'Ouest Africain. Il fera partie de ces artistes-peintres qui accompagneront l'expédition de l'archéologue Henri Lhote pour procéder au relevé des peintures rupestres des grottes des montagnes de Tassili.

Il sera aussi baroudeur : il escroquera des truands corses à Dakar, abattra l'un d'entre eux, s'enfuit au Ghana, en Haute-Volta, au Soudan et en Gambie anglaise. Il sera chasseur, chassé, traqué, marchand d'Ivoire et trafiquant d'armes pour des Seigneurs de Guerre

Son retour en Europe sera l'occasion de nouveaux départs. Il voyage entre l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, où il épouse une Flamande avec laquelle il aura une petite fille, qui disparaîtra quelques années plus tard tragiquement et dont il exécutera le portrait interrogateur jusque dans ses dernières œuvres.

Il retourne dans une vie frénétique : revient en Afrique du Nord, s'implique dans les événements qui conduiront à l'Indépendance de l'Algérie, ouvre une boîte de nuit qui explose... Il quitte précipitamment Paris...

Jean-Charles BOULOC arrive en 1962 en Polynésie française quand commencent les essais nucléaires et il est accueilli à Bora Bora par Francis Sanford, selon lui *"la figure la plus remarquable parmi les intellectuels tahitiens de l'histoire récente"*.

Il se remet alors à peindre et organise, cette même année une première exposition dans le hall des Messageries maritimes qui connaît un vif succès. C'est un succès. Envieux de ce succès, les autres artistes, envoient une pétition au directeur des Messageries pour lui conseiller de fermer la salle aux artistes de passage. Evoquant cette aventure et cette première exposition, il aimait à citer Paul Gauguin, *"Éternelle est la lutte contre les imbéciles"*

Jean-Charles BOULOC vivra un temps à Los Angeles, le temps d'exposer à la prestigieuse galerie Mackenzie Il revient à Tahiti en 1967, épouse Marguerite Liu en 1969 et ouvre sa propre galerie d'art, Noa Noa, le lieu qui deviendra majeur à Papeete pour l'art extrême-oriental. Son existence aventureuse, où les jeux de cartes et les amitiés interlopes nourrissaient chez lui une soif de vie et une quête de sens jamais satisfaite.

Dans sa grande maison blanche à Punaauia, au milieu d'un jardin de fleurs de bougainvilliers, de frangipaniers et d'hibiscus amoureuxment entretenu, il a continué à peindre jusqu'au bout des regards.

Jean-Charles BOULOC laisse une œuvre immense derrière lui et le souvenir d'un homme exigeant et discret qui était profondément attaché à la Polynésie à laquelle il rendait hommage dans sa peinture. Il avait fondé avec son épouse Marguerite une boutique d'antiquités orientales et asiatiques située sur le front de mer de Papeete. Il avait la passion des beaux objets aux côtés de la peinture, deux passions qui lui donnaient matière à voyager et à raconter.

ŒUVRE SANS TITRE DE HENRI CROCQ

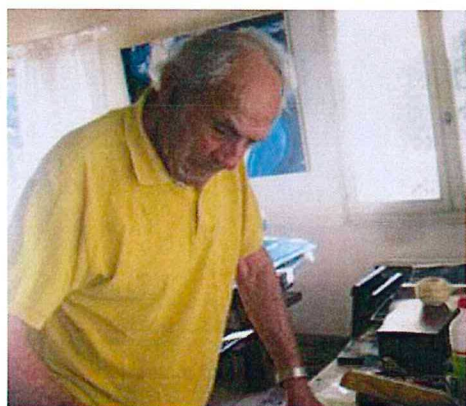
L'œuvre : SANS TITRE

Œuvre de Henri CROCQ
en vente chez Arte BELLO
Technique mixte
Sur papier, 45 x 58 CM

Prix : 84 000 F/CFP encadrée



Biographie : HENRI CROCQ (1925 -)



D'origine bretonne, Henri CROCQ est né en 1925 à Levallois-Perret. Il fait ses études à Rennes où il suit parallèlement les cours libres de l'école des Beaux-arts, il poursuit ensuite des études littéraires à Paris.

Si Henri CROCQ est né en région parisienne, l'essentiel de son travail artistique s'est effectué loin des métropoles culturelles

En Nouvelle Calédonie d'abord, c'est d'ailleurs à Nouméa, en 1958, qu'il exposa pour la première fois, puis en Amérique Latine (Sao Paulo et Buenos Aires)

avec un retour dans le Pacifique à la fin des années 70, à Tahiti. Il quittera définitivement l'île en 1991 pour résider en Provence

En effet, de 1970 à 1988 il réside et travaille successivement au Brésil, en Argentine et à Tahiti.

Dans ce laps de temps il fait en Amérique Latine et en Océanie plus de quinze expositions personnelles dont une première rétrospective au musée de Nouméa et deux importantes expositions au musée Gauguin à Tahiti en 1983 et 1988.

En 1990 et 1991 il fait en France plusieurs expositions personnelles : Nice, galerie Mossa (musée Masséna), Marcigny centre culturel-Fontenoy, centre régional d'action culturelle.

A partir de 1991 il s'installe définitivement en Provence, dans le Luberon. Cette même année André Nègre lui organise une exposition à Marseille, suivent en 1998 une exposition à la

Villa de Manosque et en 2001 une remarquable exposition au Château de Gordes, qui fut cher à Vasarely.

Les œuvres d'Henri CROCQ ont également été présentées dans d'importantes expositions collectives comme à la biennale de Sao PAULO, ou au Salon de mai à Paris....

La peinture de Henri CROCQ, si elle a pu être influencée au début par la luxuriance tropicale et les cultures primitives, est surtout le produit d'une recherche inlassable de l'expression visuelle pure quel que soit le sujet d'inspiration. Il aime à dire que *"Rejetant un jour la contrainte du motif extérieur, je me suis aventuré à donner une forme picturale à ce qu'on pourrait appeler : le paysage intérieur."* L'œuvre de Henri CROCQ est d'une grande variété d'aspects, mais toujours d'une puissance peu commune surtout dans cette veine résolument abstraite qu'il a choisi pour rendre tangible un univers qui reflète la vie

Ses œuvres ont évolué petit à petit vers le non figuratif, ce qui, selon le peintre, n'est pas de l'abstraction. Son style se transforme, l'incite à appréhender de nouvelles proportions: *"la peinture de chevalet et le format limité qu'elle impose n'est que le petit bout de la lorgnette de l'art pictural véritable"*, se plait-il à déclarer dans les années 80. Les dimensions de ses toiles augmentent pour atteindre plus de 2m50, alliant couleurs et rythmes marqués par l'influence du tapa polynésien et résolument à la limite du figuratif.

Peu à peu et au grès de ses nombreux changements de lieux de vie qui le mènent au Brésil, en Argentine et à Tahiti, son art évolue de plus en plus vers la recherche de l'essentiel, de la pureté, abandonnant le souci de la représentativité. Si vous lui demandez, à propos d'une toile, ce que cela représente, il répond comme le faisait Picasso: *"cela représente une peinture!"*. C'est en résumé toute la force de l'abstraction.

Il a côtoyé Michon, Soulage, Tatin d'Avesnières, Fay ou encore Michoutouchkine : outre les moments partagés de vie d'artistes, ceux sont aussi les influences qui se conjuguent. Il en émerge en commun, les rythmes et les lumières du Pacifique qu'ils ont eu toujours à cœur de retranscrire.

